

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 92 (1983)
Heft: 2

Anhang: Contact : Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTACT

Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

1^{er} mars 1983

Numéro 104

La Croix-Rouge suisse – hier, aujourd’hui, demain

A l'échelle nationale

Budget 1983: 74.5 millions de francs

74,5 millions de francs: telle est l'estimation des charges ordinaires auxquelles la CRS devra faire face en 1983 sur le plan central (contre 61,1 millions en 1982). 19,7 millions concernent le Secrétariat central, 0,6 million le Service central médecin-chef de la Croix-Rouge, 50,9 millions le Laboratoire central du service de transfusion de sang et 3,3 millions l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier.

3,5 millions l'École supérieure d'enseignement infirmier. Grâce à de nouvelles mesures d'économies, le déficit budgétaire a pu être ramené à 325 583 francs. Le budget ne tient en revanche pas compte des dépenses – en partie imprévues – engagées pour les opérations de secours nationales et internationales (18 millions de francs en 1981).



Conférences régionales des présidents de section

Appelés une fois l'an à participer à une conférence nationale qui se tient traditionnellement à Berne en automne, les présidents des 72 sections de la CRS et leurs proches collaborateurs sont par ailleurs conviés chaque

printemps à des conférences régionales. Cette année, celles-ci se tiendront sauf avis contraire:

celles-ci se tiendront le 17 mars, à Lucerne.

Suisse alémanique

le 17 mars, à Lucerne
le 19 mars, à Vevay

Suisse allemande (Suisse romande)

le 19 mars, à Vevey
le 26 mars, à Chiasso



Service de la Croix-Rouge: du nouveau!

Le Conseil fédéral a mis en vigueur au 1^{er} janvier 1983 une nouvelle ordonnance concernant le Service de la Croix-Rouge qui groupe plus de 4000 femmes (les SCR), soit la totalité du personnel soignant et paramédical féminin nécessaire au service sanitaire de l'armée. En cas de guerre ou de catastrophe, ces 4000 femmes engagées sur la base du volontariat soigneraient les malades et blessés militaires et civils dans les hôpitaux militaires. Par rapport à l'ancienne, cette nouvelle ordonnance prévoit que toutes les SCR nouvellement incorporées s'engagent à suivre un cours d'introduction de deux semaines puis, ultérieurement, trois cours de complément de treize jours chacun. Les SCR revêtant une fonction d'officier sont tenues d'effectuer tous les services de leur unité.

Autre innovation: l'introduction de la fonction de chef du service de soins qui travaille en étroite collaboration avec les médecins-chefs et émet les directives relatives aux soins prodigués à l'hôpital militaire.



Les assistants et assistantes bénévoles Croix-Rouge sur la sellette

Après une assez longue interruption, les responsables de l'activité des assistantes bénévoles Croix-Rouge dans les sections ont à nouveau été convoquées à des rencontres qui se sont déroulées le 23 novembre à Berne pour la Suisse alémanique (photo du haut) et le 25 novembre à Lausanne pour les Suisses romandes (photo du bas).

Principaux thèmes de discussion proposés: le «travail volontaire en psychiatrie» et «l'accompagnement des mourants». Le premier a été présenté par un représentant de la Fondation Pro Mente Sana avec laquelle un début de collaboration avec la CRS est en train de s'établir. Les participants ont en outre apprécié de pouvoir échanger leurs expériences et discuter de problèmes communs. On releva une fois de plus l'importance que revêtent les prestations fournies à l'échelle régionale et locale par les assistantes bénévoles Croix-Rouge.

A titre d'exemple, les 1235 assistantes bénévoles attachées aux services des transports-automobiles ont parcouru l'an dernier 1042935 km au total. A elle seule, la section de Zurich a au cours des trois dernières décennies enregistré un total de 1664892 km, soit une distance équivalant à 42 fois le tour de la terre.

On dénombre en outre, pour l'ensemble de la Suisse, 750 bénévoles dans les services des visites et 107 dans les services de bibliothèques.



Une fleur pour les malades

Il est désormais de tradition qu'à l'occasion de la Journée des malades, des volontaires des sections locales de la CRS se rendent dans les hôpitaux et établissements médico-sociaux pour y remettre une «Fleur Croix-Rouge» à des malades chroniques et à des patients privés de visites. Depuis 1978, année de lancement de cette sympathique initiative, ce sont en moyenne 15 000 fleurs ou mini-bouquets qui sont ainsi distribués par des collaboratrices d'une quarantaine de sections Croix-Rouge. Depuis 1940, la Journée des malades marque le premier dimanche de mars. Son but: rappeler aux bien-portants que le sort des malades ne doit pas les laisser indifférents. Cette année, elle mettra l'accent sur les maladies de toxicomanies.



Berne-Seeland

En extension, le service des transports-automobiles

Un exemple «pris sur le vif» pour illustrer ce qui vient d'être dit sur le développement de l'activité des assistantes bénévoles Croix-Rouge dans les sections. Celui de la section de Berne-Seeland, qui a décidé de donner une plus large extension à son service des transports-automobiles, en faveur de personnes âgées ou handicapées de ressources modestes qui ne peuvent utiliser les moyens de transports publics. A cette fin, le président de la section a convié les représentants des communes de Gals, Anet, Cerlier, Aarberg et Lyss à une séance d'information au cours de laquelle il leur a signalé la possibilité offerte de recourir aux services d'une vingtaine d'automobilistes bénévoles prêts à mettre en tout temps leur temps et leur voiture à disposition.

Haut-Léman

Saint-Martin oblige!

Pour la cinquième fois, la section Croix-Rouge du Haut-Léman s'est, au mois de novembre dernier, quelque deux semaines avant la Saint-Martin, adressée à la population de Vevey et environs en vue de récolter des manteaux chauds, cela avec le bienveillant concours du Groupement des commerçants de la ville. Résultat de la collecte: 250 manteaux recueillis, qui, le 10 novembre sur le coup de midi, ont été embarqués à bord d'une camionnette à destination du dépôt central de la CRS, à Berne.

Une mention toute spéciale à l'adresse de la teinturerie veveysanne qui a nettoyé gratuitement tous les effets offerts qui n'étaient pas parfaitement propres!



Baden

Informer pour recruter!

Après les sections Croix-Rouge de Thurgauer-See und Rheintal et d'Olten, celle de Baden a lancé à son tour à la mi-novembre une campagne de recrutement de membres basée sur «l'information à domicile» et qui doit s'étendre sur trois à quatre mois.

Objectif visé: recueillir 4000 nouvelles adhésions. Résultat concret au 15 janvier 1983, soit deux mois après le début de la campagne: 700 nouveaux membres!

Saint-Gall

Olma: 782 heures de présence

L'Olma est à Saint-Gall ce que la Muba est à Bâle et le Comptoir suisse à Lausanne: une foire-exposition annuelle qui a lieu en début d'automne.

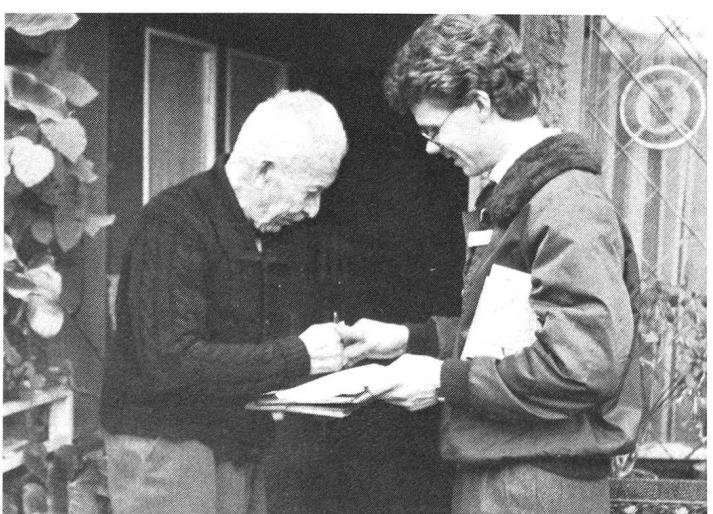
La section Croix-Rouge locale y tient régulièrement un stand, informant les visiteurs et vendant des articles divers (pansements rapides, pharmacies d'auto, thermomètres, disques Croix-Rouge, cœurs d'argent, etc.) dans le but d'alimenter la caisse de son service des transports-automobiles.

A la dernière Olma, du 7 au 17 octobre 1982, 30 assistantes bénévoles Croix-Rouge, 5 collaboratrices régulières de la section et 26 Samaritaines ont assuré au total 782 heures de présence.

Habillés de pied en cape au vestiaire de la section

Ils s'en souviendront de ce jeudi après-midi 11 novembre, les onze enfants polonais hôtes du Village Pestalozzi de Trogen qui, accompagnés de deux éducatrices parlant l'allemand, ont été reçus ce jour-là au vestiaire de la section Croix-Rouge saint-galloise pour y être entièrement vêtus et chaussés.

Ces enfants faisaient partie d'un groupe de 30 petits Polonais invités à faire un séjour de trois mois dans notre pays.





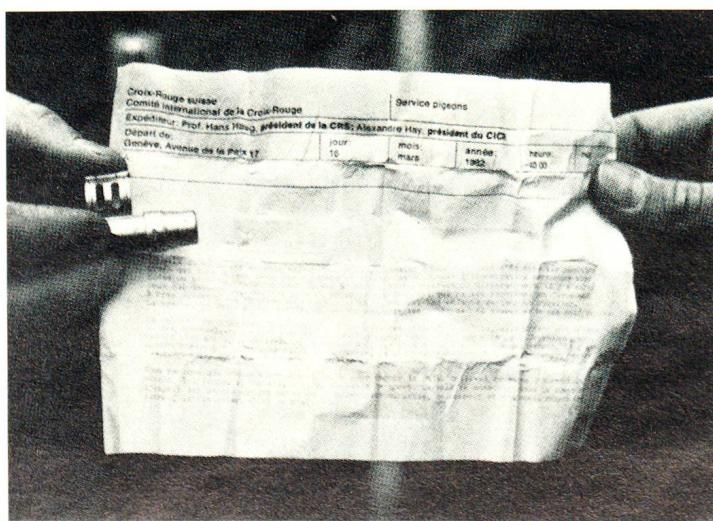
Delémont/Porrentruy

Croix-Rouge Jeunesse

Les Pigeons de la Paix

Il y aura un an le 16 mars prochain 200 pigeons, porteurs d'un message signé par les présidents de la Croix-Rouge suisse et du Comité international de la Croix-Rouge, prenaient leur envol de Genève avec pour mission de regagner dix localités sises dans différentes régions de Suisse afin d'y apporter le message de paix à dix classes d'écoles qui, à leur tour, devaient le diffuser dans leur entourage.

Pour rappeler cet événement, voici un passage d'une des lettres que de très nombreuses classes ont adressées à la Croix-Rouge Jeunesse tout au long des mois qui ont suivi: «Nous avons réceptionné le message à Gollion. Il nous est parvenu grâce à 20 pigeons. Nous sommes les seuls de notre région à avoir reçu ce message de la Croix-Rouge qui fut pour nous l'occasion de créer des poèmes et des textes sur le thème de la paix et nous a permis aussi d'être sensibilisés aux problèmes qui nous touchent de près: la paix autour de nous et dans le monde.»



Bleue pour le district de Delémont, rouge pour celui de Porrentruy...

Telles sont les couleurs des deux «Kangourous» dont disposent dorénavant les sections Croix-Rouge de Delémont et Porrentruy pour le transport de handicapés en fauteuil roulant.

Ces deux véhicules – des Talbot mobile – ont été spécialement aménagés à cet effet, c'est-à-dire munis à l'arrière d'une plate-forme mobile s'abaissant jusqu'au niveau du sol par simple pression sur un bouton.

La mise en service des «Kangourous» représente une prolongation des efforts fournis au cours de l'Année de la personne handicapée en vue, notamment, de supprimer les barrières architecturales.

D'un coût de 22000 francs chacun, les deux véhicules – qui ont été achetés dans le Jura – ont été financés par des dons de la population, une contribution de Pro Infirmis et une autre des deux sections Croix-Rouge intéressées qui, pour les conduire, mettent à disposition les services gratuits de leurs chauffeurs bénévoles. Ajoutons qu'en plus du chauffeur, deux autres personnes peuvent prendre place à l'intérieur du véhicule, de chaque côté du fauteuil roulant.

*

Pour bénéficier de ce service, il suffit de téléphoner soit au 066 65 11 51 (Porrentruy) ou au 066 22 20 61 ou 22 39 52 (Delémont). Les Francs-Montagnards n'ont pas été oubliés et pourront obtenir les mêmes prestations que les autres districts en s'adressant aux sections Croix-Rouge de Delémont ou Porrentruy.

Photos: CRS M. Hofer, E. Aellig: section CRS Saint-Gall; K. Künzler, Saint-Gall; «Le Démocrate», Delémont; Ed. Curchod, Vevey.

Paraît 8 fois par an – Rédaction: CRS, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne, téléphone 031 66 71 11.